



## INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

AOÛT 2024

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance du 05 août 2024</b>	
Constructions	La Municipalité décide d'accepter le projet pour la pose d'une pergola sur la parcelle n°50, une mise à l'enquête va être mise en place.
Constructions	La Municipalité décide de délivrer un préavis positif pour la pose d'une piscine amovible sur la parcelle n°422.
Manifestations	La Municipalité décide d'accepter une demande de POCAMA pour une soirée à thème organisée par une société locale.

**Séance du 12 août 2024**

Constructions	La Municipalité décide d'accepter la mise en place d'un poulailler sur la parcelle n°75.
Maison communale	La Municipalité décide d'adjuder les travaux de rénovations des balcons à une entreprise locale, sous réserve de l'acceptation du prochain conseil général.

**Séance du 19 août 2024**

Refuges	La Municipalité décide de facturer le montant du manchon cassé d'une lampe à gaz, à la personne qui a loué le refuge.
---------	---

**Séance du 26 août 2024**

Préavis	La Municipalité décide de valider les trois préavis qui ont été créés pour le prochain conseil général.
Bâtiments	La Municipalité décide de ne pas renouveler le contrat de bail pour le terrain de l'ancienne STEP.
Constructions	La Municipalité décide de donner l'autorisation pour l'installation de panneaux solaires sur la parcelle n°355.